L'HÉTAIRIE

Le combat des idées à gauche

Élections en République démocratique (?) du Congo : une terrible chronologie

Jean SAINT-CLAIR*

**pseudonyme, spécialiste de la RDC*

Cet article est dédié à tous ceux qui défendent et contribuent à l'espace démocratique en RDC, citoyens congolais et étrangers épris du pays qui, chacun à leur façon, œuvrent pour la Paix et la Démocratie.

« *Personne ne veut enterrer ses morts le jour de Noël ; ça c'est l'astuce* ». Ainsi vous répondra un Congolais au sujet du choix de la date du 23 décembre 2018[1] qui doit constituer la première passation de pouvoir légale dans l'histoire de la RDC (également connue sous le nom de « Congo-Kinshasa » [1], ancien Zaïre de 1971 à 1997 aussi appelé Congo belge).

Indépendant du royaume de Belgique depuis 1960, le pays a commencé son histoire récente par l'assassinat, la même année, de son Premier Ministre, Patrice Lumumba, héros de l'Indépendance. Il est baptisé – de façon somme toute ironique – République *démocratique* du Congo (RDC) le 1er août 1964, lors de la promulgation de la Constitution de Luluabourg, adoptée par référendum constitutionnel en juillet[1] mais qui n'a mobilisé que 2,4 millions de personnes pour une population d' environ 19 millions d'habitants à l'époque. Il a été dirigé successivement par le général autoproclamé Mobutu[1] (tant par le titre que par la fonction), arrivé au pouvoir par un coup d'État en novembre 1965 et devenu maréchal-président en 1982 (toujours par autoproclamation) ; puis par Laurent-Désiré Kabila qui a renversé Mobutu en 1997, lors de la première guerre du Congo.

Enfin le président actuel, Joseph Kabila, fils du précédent, a été nommé par intérim le 17 janvier 2001 à la suite de l'assassinat de son père. Depuis, il a été porté à la tête du pays le 26 janvier 2003 par les accords de Pretoria – dont le but était de mettre fin à la deuxième guerre du Congo, puis élu démocratiquement pour cinq ans au suffrage universel direct le 6 décembre 2006 ; et réélu le 28 novembre 2011 après une modification de la Constitution en janvier de la même année, permettant sa victoire par majorité simple à l'issue d'un seul et unique tour (contrairement aux élections de 2006 qui prévoyaient, comme en France, un scrutin à deux tours et par majorité absolue).

Certaines rumeurs l'accusent tantôt de ne pas être né citoyen congolais (à cause de son « exil » de jeunesse en Tanzanie où il fut élève de l'école française de Dar es Salaam), tantôt d'avoir orchestré l'assassinat de son propre père. En outre, fait notable, originaire de l'Est du pays, il ne parle pas le lingala, langue des millions de kinois[1] qui vivent dans la capitale, à l'Ouest, en face du « Congo-Brazza ».

Mauvais calcul

2

2011 + 5 ans = 2018 ? Le **19 décembre 2016**, Joseph Kabila, le taiseux, ne prononce pas de discours de fin de mandat, ni ne procède au cérémonial de la passation de pouvoir. Celui qui a accédé aux fonctions de président du deuxième plus grand pays d'Afrique[1] à seulement 30 ans est invisible, comme bien souvent. La communauté internationale craignait des émeutes, mais l'on approche de Noël et les Congolais, très chrétiens, sont fatigués d'enterrer les centaines de milliers de morts causés par le conflit armé qui ravage les provinces du Kivu[2] depuis 1996. De fait, le pays n'est alors pas prêt pour organiser des élections sur un territoire équivalent à 3,6 fois celui de la France, recouvert de forêts tropicales infiniment denses, où seulement 3 à 15% de la population a accès à l'électricité à domicile, et moins encore à l'eau potable[3].

[1] Après l'Algérie et depuis la naissance du Soudan du Sud, retranchant au Soudan une large partie de son territoire.
[2] Nord et Sud-Kivu, provinces à l'Est de la RDC, à la frontière du Rwanda.
[3] Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Indice de Développement Humain (IDH) en RDC, est un des plus bas du monde, plaçant le pays à la 189e place sur 203, soit un progrès de plus de dix places en quelques années seulement.

Le **20 décembre 2016**, le Président Kabila est toujours en poste alors que son mandat présidentiel arrive à son terme et le 27 novembre, prévue par le calendrier électoral comme date butoir pour élire un Président, est passée sans même une tentative d'organisation de scrutin. Il ne prononce aucune allocution publique. Quelques infractions à l'interdiction de tout rassemblement de plus de 10 personnes causent néanmoins près de 20 morts. Il s'agissait d'opérations « ville morte » ou de barricades érigées à Kinshasa qui ont entraîné des tirs à balles réelles des forces de l'ordre sur la population. Malgré tout, ces actions ne sont en rien comparables aux manifestations qui ont eu lieu quelques mois plus tôt, en septembre 2016. Car les Congolais sont comme résignés à l'absence de processus démocratique, ou trop usés par les répressions et le conflit.

Il faut dire que la décision de la Cour Constitutionnelle du 11 mai 2016, sur la base du « principe de continuité », a permis au Président Kabila de rester au pouvoir. Sur « pétition » de 276 membres de l'Assemblée nationale (soit plus de la moitié de ses membres), la Cour s'est prononcée sur l'Article 70, 2 de la Constitution congolaise qui dispose : « *Le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un [mandat] de cinq ans renouvelable une seule fois.*

À la fin de son mandat, le Président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau Président élu. »

La Cour a ainsi conféré une base juridique à la prolongation des fonctions du Président Kabila après expiration de son mandat

L'intérêt consistait à déterminer, en regard des articles 75[4] et 76[5] de la Constitution relatifs à la « vacance » du siège présidentiel, le responsable du pays en cas de non-respect du calendrier électoral ; rien de moins qu'une entrave au texte suprême. Bien sûr Joseph Kabila dispose d'une majorité parlementaire confortable et les neuf membres de la Cour Constitutionnelle - qui joue un rôle clef dans le processus électoral - sont nommés sur ordonnance présidentielle (sur proposition du Président, du Parlement et du Conseil supérieur de la magistrature, à raison d'un tiers chacun). La Cour, suivant l'avis du ministère public, a ainsi conféré une base juridique à la prolongation des fonctions du Président Kabila après expiration de son mandat : selon elle, le

---

[4] « *En cas de vacance pour cause de décès, de démission ou pour toute autre cause d'empêchement définitif, les fonctions de Président de la République* [...] *sont provisoirement exercées par le Président du Sénat* ».

[5] « *La vacance de la présidence de la République est déclarée par la Cour constitutionnelle saisie par le Gouvernement.*

Le Président de la République par intérim veille à l'organisation de l'élection du nouveau Président de la République dans les conditions et les délais prévus par la Constitution.

En cas de vacance ou lorsque l'empêchement est déclaré définitif par la Cour constitutionnelle, l'élection du nouveau Président de la République a lieu, sur convocation de la Commission électorale nationale indépendante, soixante jours au moins et quatre-vingt-dix jours au plus, après l'ouverture de la vacance ou de la déclaration du caractère définitif de l'empêchement. »

terme de « vacance » ne s'applique qu'aux circonstances imprévisibles ayant lieu pendant le mandat (tels le décès, la démission ou la destitution).

Le poids de l'Église

Le **31 décembre 2016**, le Centre interdiocésain de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) signe un accord politique avec les membres de la majorité, de l'opposition et de la société civile, qui entre immédiatement en vigueur sous le nom d'Accord de la Saint-Sylvestre. Il est perçu comme la seule feuille de route pouvant sortir la RDC de la crise institutionnelle et mener à des élections. Il prévoit des mesures de « décrispation » et une transition politique en attendant l'organisation d'élections en 2017. Dans l'intervalle, le Président Kabila reste en fonction, en contrepartie du fait qu'il ne pourra pas se présenter pour un troisième mandat (ce qui est déjà interdit par la Constitution) et devra nommer un Premier ministre issu des rangs de l'opposition. Reculer pour mieux sauter ?

2017 débute bien mal, avec la mort d'Étienne Tshisekedi, figure de l'opposition et candidat présumé à la présidentielle qui bénéficie d'un immense respect et soutien populaire. Cet ancien Premier ministre du Zaïre sous le général Mobutu devait être le Président du Comité national de suivi de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Il est décédé en Belgique, le **1er février 2017**, et sa disparition soudaine bloque le processus de sortie de crise politique. Presque deux ans plus tard, son corps demeure à Bruxelles, alors que son fils Félix, porteur d'un patronyme qui rassemble, est candidat à l'alternance politique.

Le **31 mars 2017**, le mandat de la MONUSCO[6], plus importante, ancienne et coûteuse[7] mission de maintien de la paix du système onusien, est renouvelé. L'accent est alors porté sur l'organisation des élections, avec le soutien du processus électoral. Le mandat appelle en effet « *à une mise en œuvre sans délai de l'Accord* [de la Saint-Sylvestre], *en toute bonne foi et dans son intégralité, afin que soient organisées, au plus tard en décembre 2017, des élections crédibles et inclusives, qui se déroulent dans le calme et en temps voulu et qui conduisent à une passation pacifique du pouvoir, conformément à la Constitution congolaise* ».

Mais les élections sont toujours repoussées, tandis que Joseph Kabila reste en place. Aux médias qui le pressent de répondre sur sa candidature, il

[6] Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo.
[7] Avec un budget annuel de plus d'un milliard de dollars américains.

signifie simplement que rien n'est jamais sûr, que la Constitution fournit la réponse, ou que l'avenir le dira.

De surcroît, l'année 2017 est occupée par la crise des Kasaïs, ces provinces du centre du pays que l'on aurait presque oubliées tant l'attention se concentre d'ordinaire sur l'Est du pays (en proie à un conflit armé) ou bien à l'Ouest (siège du Gouvernement). La découverte de nombreuses fosses communes et le meurtre de deux experts[8] de l'ONU (un américain et une chilo-suédoise) ne constituent qu'une partie des détails sordides des ravages miliciens qui enflamment cette région enclavée des mois durant. Officiellement, le point de départ du conflit kasaïen est le meurtre d'un chef coutumier local, Kamuina Nsapu, dont la milice (baptisée du même nom) s'est soulevée après cette mort qui a été perçue comme une réponse des autorités. En effet, il s'opposait au Gouvernement qui refusait alors de reconnaître son statut de chef au niveau local. La crise, dont l'ampleur n'a été saisie par le monde occidental qu'à travers les assassinats précités de deux experts en mars 2017, a permis à Joseph Kabila de se présenter comme facteur de stabilité et de justifier encore et toujours l'impossibilité pratique d'organiser des élections en toute sécurité.

La crise, dont l'ampleur n'a été saisie par le monde occidental qu'à travers les assassinats de deux experts en mars 2017, a permis à Joseph Kabila de se présenter comme facteur de stabilité

Au demeurant, il ne faut pas oublier que le pays n'a connu que peu ou pas d'élections en cinquante ans d'histoire et que les listes électorales doivent être mises à jour, dans un territoire immense où il faut souvent trois jours de voiture pour parcourir 250 km, où de nombreux villages portent le même nom et se composent de quelques dizaines d'habitants seulement, où vivent nombre de réfugiés et près de 4 millions de déplacés. Dans ce pays, les habitants ne se départissent guère du peu de documents officiels qu'ils possèdent (un extrait de naissance), trop précieux pour les laisser à domicile, trop rares et difficiles à rééditer pour risquer d'en être dépossédés.

[8] Michael J. Sharp et Zaida Catalan étaient membres du groupe des experts mandatés par le Conseil de sécurité pour surveiller, entre autres, l'application des mesures d'embargo sur les armes en territoire congolais. Ils travaillaient étroitement avec la MONUSCO et ont été abattus le 12 mars 2016 lors de recherches en territoire du Kasaï. Les enquêtes journalistiques fouillées ont révélé que Zaida Catalan était probablement sur le point d'exposer un membre des autorités et ont mis en exergue les nombreux points d'influence probables du Gouvernement dans leur exécution ainsi que dans les poursuites judiciaires y relatives.

Quand les occidentaux s'en mêlent

L'arrivée au pouvoir de Donald J. Trump a constitué un choc infiniment plus douloureux pour le monde occidental que la crise politique congolaise. Les États-Unis, plus gros contributeurs de l'ONU, réduisent alors de plus de 600 millions de dollars américains la contribution du pays à l'Organisation. Les missions de maintien de la paix sont particulièrement affectées, et l'attention se tourne notamment vers la MONUSCO, consommatrice de fonds, de personnel, de vies humaines, et dont la présence, depuis dix-sept ans (sans compter les décennies passées sur le territoire par les missions onusiennes antérieures), agace le gouvernement congolais.

En **octobre 2017**, l'ambassadrice des États-Unis nommée par le Président Trump auprès de l'ONU, Nikki Haley, se rend en RDC pour une visite éclair dont le but est autant d'évaluer la MONUSCO que de faire pression sur le président Kabila en menaçant de retirer le soutien américain en cas de report des élections *ad vitam aeternam*. À l'issue de cette visite, la date des élections présidentielles et législatives est fixée au 23 décembre 2018.

Le **8 août 2018**, Joseph Kabila surprend nombre d'observateurs en officialisant sa non-candidature, alors que des rumeurs couraient sur une possible révision constitutionnelle ouvrant la voie à un troisième mandat. Il surprend également en nommant comme successeur désigné son ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadary, l'une des quinze personnalités congolaises sous sanction de l'Union Européenne (UE) pour atteinte aux droits de l'Homme dans l'exercice de ses fonctions ; celles-ci sont d'ailleurs renforcées le 10 décembre 2018 pour « entrave au processus électoral et violation des droits humains ».

Lorsque le Président Kabila a désigné son dauphin, un homme sans envergure et peu connu du public, certains ont pensé qu'il s'agissait d'un sabotage. Une thèse confortée par l'exclusion de plusieurs candidats les plus populaires comme Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi dont l'absence, ajoutée à celle du défunt d'Etienne Tshisekedi, a laissé l'opposition sans leader évident. Avec Emmanuel Shadary, le scrutin ne permettrait pas la désignation d'une personne capable de diriger et Joseph Kabila serait alors appelé comme tuteur, sauveur, voire rassembleur. Le Président à rallonge (18 ans), devenu richissime pendant l'exercice de ses fonctions, a déjà déclaré que, puisque rien ne pouvait jamais être exclu dans la vie, il pourrait envisager une « solution russe » et, comme Vladimir Poutine, briguer un troisième mandat lors des prochaines élections.

Emmanuel Shadary s'opposera à Félix Tshisekedi (fils du défunt Etienne Tshisekedi), qui bénéficie du désistement le 23 novembre 2018 de Vital Kamhere, autre grande figure de l'opposition, ancien président de

l'Assemblée nationale, contre la promesse du poste de Premier ministre en cas de victoire (ticket entériné par la signature d'un Accord signé à Nairobi).

Le troisième favori de cette élection présidentielle a été désigné en novembre 2018 comme candidat unique de l'opposition : Martin Fayulu, bien connu à l'Ouest du pays, sera le candidat de la coalition Lamuka. Toutefois, MM. Tshisekedi et Kamhere se retirent de la coalition le lendemain du consensus scellé par l'Accord de Genève du **11 novembre 2018**, sous – diront-ils – la « pression » de leurs bases électorales respectives mécontentes, au risque de diluer les voix de l'opposition et de profiter ainsi au dauphin du Président Kabila, Emmanuel Shadary. On relèvera que les accords politiques se nouent souvent à l'extérieur du territoire congolais…

D'autres candidats putatifs n'ont pu revenir sur le territoire pour s'enregistrer dans les délais prévus par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), accusée d'être au service du régime de Joseph Kabila. Il en est ainsi de Moïse Katumbi, ancien gouverneur du Katanga, populaire pour avoir limité l'exploitation de ressources naturelles dans cette province minière et diamantaire grande comme l'Espagne et dont la guerre de sécession aura coûté la vie au Secrétaire général de l'ONU en 1961[9]. M. Katumbi avait néanmoins dû fuir le pays à la suite d'accusations relatives à l'emploi de mercenaires étrangers ce qui a été considéré comme une manœuvre visant à lui constituer un casier judiciaire – ce qui le disqualifierait ainsi de candidature. Or, il a été refoulé les 2 et 4 août 2018 au poste frontalier de la Zambie.

D'autres candidats putatifs n'ont pu revenir sur le territoire pour s'enregistrer dans les délais prévus par la Commission électorale nationale indépendante

Parallèlement, Jean-Pierre Bemba, figure de l'opposition des élections présidentielles passées (ancien rival de Joseph Kabila en 2006) et accusé de crimes de guerre et contre l'humanité par la Cour Pénale Internationale (CPI) est rentré au pays après son acquittement et dix ans passés en prison à La Haye. Malgré sa présence sur le sol congolais, M. Bemba verra sa candidature jugée irrecevable pour « manque de probité », du fait de sa condamnation par la CPI pour subornation de témoins dans une affaire connexe.

La seule candidate féminine à l'élection sera aussi exclue pour « défaut de nationalité d'origine »[10]. La RDC représente un pays où la double nationalité n'est pas admise et où la citoyenneté ne s'acquiert que difficilement.

---

[9] Dag Hammarskjöld est mort le 18 septembre 1961 lors du crash de son avion en Rhodésie du Sud (actuelle Zambie) alors qu'il se rendait au Katanga pour y rencontrer le Gouverneur et négocier la libération du contingent irlandais de casques bleus, pris en otage à Jadotville par des mercenaires impliqués dans la guerre du Katanga.

[10] L'Article 10 de la Constitution congolaise prévoit qu'est « *Congolais d'origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement la République Démocratique du Congo) à l'indépendance* » ;

Courte campagne électorale et vote

Officiellement, la campagne n'a débuté que le **21 novembre 2018** et ne devait donc durer qu'un mois et deux jours, après deux années de report. Une campagne courte où il faut débattre dans un espace démocratique constamment restreint et contrôlé[11]. Il suffit de lire les nombreux rapports d'organisations non gouvernementales (par exemple ceux de *Human Rights Watch*) pour avoir une idée de la restriction de l'espace politique et démocratique en RDC, avec notamment l'emprisonnement des opposants politiques et leaders de la société civile, l'interdiction de manifester ou de se ressembler, les disparitions forcées des activistes, etc. Or les affiliations s'opèrent en grande partie sur l'image, la réputation et l'origine du candidat tandis que les échanges d'idées se déroulent pour la plupart à l'échelle locale ; l'on craint d'ailleurs que les chefs locaux, sous pression du Gouvernement, n'influencent les votants. Les programmes politiques sont virtuellement inexistants.

Il suffit de lire les nombreux rapports d'organisations non gouvernementales pour avoir une idée de la restriction de l'espace politique et démocratique en RDC

En outre, organiser des élections coûte cher, d'autant plus qu'il faut presque tout bâtir *ex nihilo*. Les Congolais ont été appelés à se rendre aux points d'enregistrement pour figurer sur le Registre électoral dès 2017 mais il n'existe pas de recensement fiable ou régulier et, en dehors de la géante Kinshasa ou de grandes villes comme Lubumbashi (Katanga) et Goma (Nord-Kivu), la population est essentiellement rurale. La tâche colossale de l'inscription sur liste électorale (quarante millions d'électeurs sont attendus aux urnes, contre 32 en 2011) se mesure aux difficultés logistiques, alors que le Gouvernement fait le choix de machines électroniques, qui paraissent préserver de certains abus – comme le bourrage d'urnes – et faciliter le décompte. En revanche, elles s'offrent à la manipulation de données. Elles ont d'ailleurs été rebaptisées « machines à tricher ». Car ce choix technologique peut surprendre dans un pays où l'on parle moins de coupures d'électricité que « d'arrivée du courant » (avec joie) et où la technologie équivaut à celle des années 1950 en France, à l'exception des téléphones portables.

Le Gouvernement a tenu à prendre la main sur le processus, malgré le budget supplémentaire octroyé par le Conseil de sécurité à la MONUSCO pour mettre en œuvre la résolution du 17 avril 2018 qui lui confère un mandat d'appui

---

les conditions d'acquisition et de reconnaissance sont prévues par une loi organique.

[11] Les médias internationaux (RFI) ou soutenus par la MONUSCO (Radio Okapi) sont régulièrement coupés par le gouvernement congolais lors de période d'actualité politique particulière.

technique, logistique et de bons offices. Des avions[12] ont été mis à disposition et des postes ont été créés au profit de cette mission qui accuse pourtant coupe sur coupe ; ainsi, de nombreux experts onusiens, répartis sur le territoire congolais, sont-ils venus gonfler les effectifs internes de la MONUSCO – dont certains au sein de la CENI qui organise les élections.

Entre les conflits (qu'ils soient économiques ou ethniques), les maladies (du paludisme au choléra, en passant pas la typhoïde et les infections parasitaires en tous genres), les groupes armés, la mortalité infantile[13], la pauvreté et les phénomènes naturels (le lac de lave du Nyiragongo s'est déversé sur la ville de Goma, cœur économique de l'Est du pays en 2002), la RDC a plus que son lot de malheurs. Et puisqu'un malheur n'arrive jamais seul, un incendie a ravagé plus de 75%[14] des machines à voter dans les locaux de la CENI de Kinshasa, le **13 décembre 2018**. « À qui profite le crime ? » a twitté un soutien de Martin Fayulu de la coalition Lamuka, Olivier Kamitatu. Les réseaux sociaux parlent du faible nombre de machines, de l'importance de celles défectueuses, de leur trucage, et n'oublient pas de mentionner le retard dans l'affectation des responsables des bureaux de vote, le manque de procès-verbaux pour la transmission des résultats, etc. Tout cela a déjà forcé à réduire le nombre de bureaux, donc à augmenter les listes de votants par bureau, alors que manquent les personnels formés à la gestion des flux et au contrôle des électeurs et des procédures. Au même moment, la MONUSO estime que seuls 65% des bureaux de vote sont prêts.

Le **20 décembre 2018**, à trois jours de l'échéance, la CENI finira par annoncer un report d'une semaine. Au total, les élections auront été retardées trois fois depuis la fin du mandat du Président Kabila et sont désormais fixées au 30 décembre 2018. En revanche, la campagne s'arrête bien le 21 décembre, après une suspension le 19 décembre (jour de réunion publique de MM. Fayudu et Shadary), laissant 9 jours de hiatus pendant lesquels les médias internationaux, arrivés en masse à Kinshasa peu avant Noël, ont dû couvrir comme ils pouvaient.

Le délai de 7 jours devait permettre de remplacer les 10 000 machines à voter par 8 000 autres, d'acheminer 4 millions de bulletins papiers

Le délai de 7 jours devait permettre de remplacer les 10 000 machines à voter par 8 000 autres, d'acheminer 4 millions de bulletins papiers depuis la Corée du Sud[15]. Les rumeurs plus ou moins fondées se propagent pendant ce temps sur la fuite du Président hors du territoire, sur ses manœuvres de déploiement d'atouts militaires à travers le pays pour pouvoir contrôler tout soulèvement populaire lors d'un nouveau report que l'on redoute ou des résultats truqués, etc. Ironiquement, ce « dernier » délai a été annoncé au Palais

[12] À l'exception de ceux prévus pour rapporter les résultats du vote, la plupart des avions ont finalement été renvoyés pour respecter le souhaite de "contrôle" du Gouvernement.
[13] Près d'un enfant sur 10 meurt avant l'âge de 5 ans.
[14] 19 communes de Kinshasa sur 24.
[15] C'est une société sud-coréenne qui fournit les 106 000 machines à voter pour les trois scrutins.

du Peuple par Corneille Nangaa, Président de la CENI, avant d'être agrémenté de mesures d'exclusion.

Exclusion(s)

En 1976, une épidémie de fièvre hémorragique dans la ville de Yambuku, bordée par la rivière Ebola, donne son nom au virus que l'on connaît. Après avoir causé plus de 10 000 décès en 2013-2014 en Afrique de l'Ouest, le virus est réapparu en mai 2018 dans la province congolaise de l'Équateur, à 130 km de Mbandaka (où passe le fleuve Congo qui rejoint la mégalopole Kinshasa[16]), puis à Mbandaka. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) – structure onusienne – et Médecins Sans Frontières (MSF), entre autres, apportent leur soutien, mais le Gouvernement congolais souhaite prendre la main. Hélas, le virus, annoncé contenu, est détecté à l'été 2018 au Nord-Kivu, province où l'aide médicale et sanitaire est restreinte et qui constitue le cœur du conflit armé[17].

Par conséquent, le **26 décembre 2018**, les circonscriptions de Beni et Butembo, grosses villes du Nord-Kivu à 300 km au Nord de Goma, ainsi que celle de Yumbi dans le Mai-Ndombe (au Sud de Mbandaka), sont exclues du scrutin. Le président Kabila expliquera le 29 décembre 2018 que le risque sanitaire est trop grand : le virus se propage par le toucher et les électeurs doivent appuyer sur l'écran des machines. Exclure ces circonscriptions représentant 1,2 millions d'électeurs (sur un total de 40) revient à exclure l'Irlande du Nord d'un scrutin national au Royaume-Uni. La crainte pandémique s'ajoute au risque sur l'efficacité de la réponse sanitaire en cas d'émeutes post électorales dans les régions citées. A cet échelon, les élections sont reportées au mois de mars 2019 et « feront l'objet d'un calendrier spécifique ». Si l'impact semble relativement modéré quant aux élections législatives et provinciales, peut-on vraiment penser que les résultats de l'élection présidentielle seront pris en compte plusieurs mois après l'annonce des résultats et la prestation de serment du nouveau chef d'État

Les circonscriptions de Beni, Butembo et Yumbi sont exclues du scrutin, ce qui revient à exclure l'Irlande du Nord d'un scrutin national au Royaume-Uni.

[16] La capitale Kinshasa abriterait entre 12 à 17 millions de kinois, soit plus de deux fois la population de New York.

[17] On recense plus de cent groupes armés en RDC. En particulier, on trouve le groupe ADF (*Allied Democratic Forces*), aux racines ougandaises qui opère dans la brousse épaisse du « triangle de Béni ». Certains considèrent les ADF comme les « terroristes » de la RDC du fait de leurs moyens plus avancés que les groupes typiquement congolais et des attaques non discriminées sur la population congolaise.

prévue le 19 janvier 2019 ? Sans compter l'impact que les résultats de janvier pourront avoir sur le choix de ces électeurs *a posteriori*.

Coïncidence malheureuse, le Nord-Kivu est un bastion acquis à l'opposition… Martin Fayulu, soutenu par un baron local très influent, Mbusa Nyamwisi, y a remué les foules pendant la campagne tandis que le candidat de la majorité présidentielle a laissé de côté cette région rongée par le conflit, jugée dangereuse. La société civile a invité les électeurs à se rendre malgré tout aux bureaux de vote rappelant que, en dépit d'Ebola, les cours, cultes, matchs sportifs, réunions, meetings et marchés se déroulent normalement dans toute la région. Le secrétaire de la CENCO, l'abbé Donatien N'shole, a jugé la décision « incohérente ».

Il faut aussi mentionner l'exclusion de l'ambassadeur de l'Union Européenne, Bart Ouvry, qui s'est vu notifier son expulsion du territoire congolais, sous 48 heures, le 27 décembre 2018. Une humiliation opérée en présence de nombreux journalistes très certainement orchestrée alors que son collègue l'ambassadeur belge avait déjà été rappelé en vertu de l'article 9, §1 de la Convention de Vienne. L'action a été vécue comme une réponse aux sanctions de l'Union Européenne, accusée d'ingérence – signe sans doute que leur impact s'est fait sentir sur la vie politique et économique. Elles ont toutefois été jugées humiliantes voire contreproductives, selon un cadre de l'Union Africaine (UA) soulignant également que le régime s'est durci depuis. Ces sanctions visent plusieurs membres du gouvernement congolais, y compris le candidat de la majorité présidentielle.

Parmi les autres mesures de rétorsions, on citera la fermeture du consulat belge à Lubumbashi, deuxième plus grande ville de RDC réputée pour son bon vivre et sa sécurité mais où il y a eu 5 morts le 11 décembre 2018, après la répression d'un rassemblement du candidat de l'opposition Martin Fayulu (un chiffre qui reste bas au regard des précédents). On note également la diminution imposée par le Gouvernement des vols de *Brussels Airlines* et la fermeture de la maison Schengen.

Observateurs électoraux

Dans la lignée de ce qui précède, le Gouvernement a refusé, outre l'aide de la MONUSCO, celle d'observateurs internationaux. L'Union européenne, coutumière des missions d'observation en Afrique, n'a pas reçu d'accréditations, sans doute du fait des sanctions. Le Carter Center, fondé par le président américain, a lui aussi annulé sa mission début décembre après avoir publié un appel à candidatures pour observateurs francophones et expérimentés aux « terrains difficiles ». Tant la première que le second avaient dénoncé le

processus électoral de 2011, que Joseph Kabila avait remporté, considéré comme entaché d'irrégularités et non crédible.

Il faut toutefois se réjouir de la présence de 12 observateurs du Royaume-Uni accrédités, seule nation occidentale à en dépêcher pour 2,345 millions de kilomètres carrés de territoire. À titre de comparaison, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE[18]), spécialiste des missions d'observation électorale, avait envoyé 100 observateurs en novembre 2018 pour les « simples » élections de mi-mandat (dites *midterms*) aux États-Unis, pays pourtant rôdé à l'exercice.

Seules l'Union Africaine, la SADC[19] et une mission parlementaire de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, moins critiques et peu efficaces, sont de la partie avec une « mission d'information et de contact » limitée de l'Organisation internationale de la francophonie. Restent les 40 000 observateurs de l'Église, approuvés par la CENCO, et les 20 000 du collectif congolais Symocel – probablement financés par le pouvoir belge.

Début de la fin

La RDC attend depuis 60 ans une transition pacifique du pouvoir. Dimanche **30 décembre 2018**, deux ans après l'Accord de la Saint-Sylvestre et au lendemain d'une messe hautement politique, les Congolais sont appelés aux urnes, après deux ans d'attente. Ils découvrent les machines à voter entre 6h et 17h, amplitude horaire de l'ensoleillement dans ce pays près de l'Équateur où la nuit tombe tous les soirs à 17h30. Les électeurs doivent choisir parmi 21 candidats dans des centres de vote où ils se sont rendus à pied, en *Boda Boda* (moto), en pirogue ou dans un de ces bus bondés.

Les trois candidats favoris et le Président ont voté peu après l'ouverture des bureaux qui ont dépassé l'horaire prévu pour faire face à l'affluence des électeurs, tandis que d'autres bureaux ont ouvert avec 9 heures de retard. Des problèmes majeurs ont été très vite rapportés, tels que des écrans défectueux empêchant les électeurs de voir les visages des candidats (rappelons que l'illettrisme est très répandu en RDC).

Les deux candidats principaux de l'opposition ont refusé de signer le document proposé la veille par l'Évêque de la CENCO et destiné à prévenir les

[18] L'OSCE envoie des observateurs dans ses 57 pays membres, y compris le Royaume-Uni ou les Etats-Unis.
[19] La Communauté de développement États d'Afrique australe, connue sous son acronyme anglais *Southern African Development Community*.

violences post électorales, au motif qu'il ne prend pas en compte leurs demandes relatives à la présence d'observateurs pendant le décompte.

Les résultats des machines, utilisées comme de simples imprimantes[20], seront édités, centralisés et décomptés. Corneille Nangaa a confirmé que la CENI publierait les premières tendances des résultats le jour même, puis les résultats circonscription par circonscription, 48 heures après le vote. Mais les résultats provisoires, qui devaient être annoncés dès le 6 janvier 2019, suivant le calendrier électoral réajusté, tardent. Il n'y a pas de sondage de sortie des urnes puisque les moyens du pays ne permettent déjà pas de sondage en tant que tel. La publication des résultats définitifs est prévue le 15 janvier, et la prestation de serment du successeur du président Kabila le 19 janvier 2019. C'est un calendrier plus serré que pour les élections présidentielles américaines où certains résultats des *midterms* 2018 n'ont été officiels que des semaines après le vote (ouvert, d'ailleurs, plusieurs jours à l'avance[21] pour permettre au plus grand nombre de voter à temps). Un calendrier presque impossible donc et qui ne tient pas compte des circonscriptions exclues.

Les médias internationaux annoncent déjà des résultats contestables ; la communauté internationale retient son souffle. D'ailleurs, l'accréditation de Radio France Internationale (RFI), très active et très écoutée en RDC, a été retirée après le scrutin. Dans le même élan, internet ne fonctionne plus depuis le vote, limitant ainsi les échanges sur les réseaux sociaux et les éventuels appels à manifestations.

Certains congolais pensent l'issue prédéterminée et ne sont pas allés voter

Certains congolais pensent l'issue prédéterminée et ne sont pas allés voter. Félix Tshisekedi appelle d'ores et déjà à rejeter les résultats en cas de victoire du « candidat de la continuité » (le dauphin du président, qui porte le numéro 13 sur la liste des candidats). Le Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix[22] 2018 pour ses travaux de reconstruction des femmes victimes de violence sexuelle et mutilations génitales à la Fondation de Panzi à Bukavu (Sud-Kivu) a également déjà annoncé une falsification des résultats. Beaucoup souhaitaient d'ailleurs voir ce médecin se lancer dans la course présidentielle, mais les menaces perpétuelles qu'il subit l'auront certainement conduit à se concentrer sur ses activités chirurgicales.

La CENCO, qui a déjà annoncé connaître le vainqueur du scrutin, a appelé la CENI à déclarer le vainqueur dans « la vérité et la justice ». On attend encore un délai supplémentaire avant de connaître le successeur du président Kabila, avec une moitié seulement des résultats dépouillés une semaine après le vote – autorisant les médias belges à s'interroger sur une éventuelle fenêtre

[20] Les résultats ne seront pas transmis électroniquement et les machines ne sont pas connectées à internet.
[21] Selon la procédure du "*early voting*", ouvert sans conditions aux votants craignant les longues files d'attente le jour J.
[22] Conjointement avec Nadia Murad.

« pour trafiquer les résultats ». Certains pensent même que les résultats ont été illégalement transmis par internet à la CENI, contrairement à l'usage prévu.

Quelle que soit l'issue et quel que soit le vainqueur, il faudra du temps pour que le Congo sorte de la crise, se développe à la hauteur de son potentiel et trace son chemin. La route sera semée d'embûches à taille éléphantesque, mais mieux vaut tard que jamais.

De fait, on entend des Congolais regretter l'ère Mobutu à l'époque duquel la RDC n'était pas le théâtre d'affrontements de groupes armés, où les réminiscences des colons belges n'avaient pas encore disparu, laissant ce que l'on pouvait trouver de grandeur et de prometteur au pays qui possède toutes les ressources nécessaires à son essor.

Or, une étude du Programme alimentaire mondial de l'ONU a estimé que, si ses ressources étaient exploitées de façon optimale, la RDC pourrait nourrir à elle seule l'humanité pendant cinquante ans :

Une étude du Programme alimentaire mondial de l'ONU a estimé que, si ses ressources étaient exploitées de façon optimale, la RDC pourrait nourrir à elle seule l'humanité pendant 50 ans

- la tourbe congolaise constitue un poumon aussi essentiel à la planète que l'Amazonie ;
- la faune abrite les derniers gorilles de montagne ainsi que des créatures uniques, tel l'okapi, endémique du pays.
- Apple ne pourrait fournir à ses utilisateurs son milliard d'appareils sans le coltan dont les entrailles congolaises regorgent au côté de l'or, le diamant, le cuivre, le cobalt et tant d'autres.
- Le droit international a imposé la traçabilité des « diamants de sang »[23] et le contrôle de l'exploitation minière congolaise, souvent à la source du financement des groupes armés. De nobles mesures qui privent pourtant de revenus les ouvriers congolais qui travaillent dans la légalité. Bien qu'imparfaits, ces efforts sont louables et font contraste avec, parmi tant d'autres, la vente d'okapis et primates à des zoos en Chine, et les mesures d'exploitation pétrolière autorisées par le régime en place dans le parc de Virunga, à l'Est du pays.
- Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO[24], Virunga est le plus ancien parc naturel d'Afrique. En son sein, les okapis, gorilles, chimpanzés et majestueux animaux de *safari*[25] parcourent des paysages volcaniques époustouflants qu'il ferait bon d'ouvrir, sous condition sécuritaire[26], à un

[23] Notamment avec le processus de Kimberley et la loi Dodd-Frank du Congrès américain.
[24] Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.
[25] "Voyage" en Swahili, une des quatre langues officielles de RDC avec le français, le lingala et le Tshiluba.
[26] L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) a fermé en mai 2018 ; les visites du parc ont été interrompues à la suite de l'enlèvement d'une touriste britannique par la suite relâchée sans dommages bien que son garde forestier ait été tué. Les fonctionnaires onusiens constituaient la plus large partie de la clientèle, en faisant parfois même venir les membres aventuriers de leur famille qui obtenaient un précieux visa grâce au sponsor de l'ICCN.

tourisme écologique et responsable afin de contribuer à la conservation de cette nature incroyable et précieuse qui caractérise le Congo plus que ne le devraient la misère et le conflit.

Résultats provisoires

Après de nouveaux retards dans l'annonce des résultats provisoires, la CENI, que certains soupçonnaient de retarder la publication pour permettre au Gouvernement de modifier les données ou de crédibiliser le résultat annoncé, a proclamé le matin du **10 janvier 2019** la victoire de l'opposant Félix Tsishekedi, remportant 38,6% des suffrages devant le favori Martin Fayulu (34,8%) et le dauphin du Président, Emmanuel Shadary (23,8%) – avec 47,6% de votants.

Félix Tshisekedi est donc président déclaré plutôt que président élu, avec une marge inférieure à ce que représente la part d'électeurs exclus pour « cause d'Ebola ». Ce résultat, annoncé sur Twitter alors qu'internet reste coupé sur tout le territoire congolais[27], aurait sans doute réjouit la population congolaise et la communauté internationale il y a de cela quelques semaines uniquement. Il contredit néanmoins les projections de la CENCO qui disposait du plus gros contingent d'observateurs et qui attribuait près de 64% des votes pour le candidat de la coalition Lamuka, Martin Fayulu, et 18% pour ses deux principaux adversaires (le dauphin Shadary et le nouvellement désigné Tshisekedi). M. Fayulu aurait en effet bénéficié du soutien de Moïse Katumbi (radicalement opposé au président Kabila et sans doute son adversaire le plus crédible et populaire) qui faisait de lui le candidat perçu par les congolais comme le plus à même de déloger le pouvoir en place.

Ceci pourrait bien constituer un nouveau précédent : un Gouvernement volerait une élection au profit d'un opposant…

À moins que les projections de la CENCO ne soient erronées, un accord entre la majorité sortante du président Kabila et Félix Tshisekedi n'est déjà plus qu'un secret de polichinelle : compte tenu de l'écart entre les candidats, si son dauphin avait été proclamé vainqueur, comme l'on s'y attendait, le peuple aurait rejeté en masse les résultats et se serait vraisemblablement soulevé contre le régime. En proposant un marché à Félix Tshisekedi, le président Kabila apaise les supporters de ce dernier et contente ceux du grand favori, Martin Fayulu, figure d'alternance, véritable simulacre de transition démocratique. Ceci pourrait bien constituer un nouveau précédent : un Gouvernement volerait une élection au profit d'un opposant…

[27] Le wifi étant réservé.

Partie d'échecs

Alors que les observateurs occidentaux confirment que la CENI n'a pas eu le temps de commencer le dépouillement des autres scrutins, notamment les législatives, il semble que les provinces soient majoritairement attribuées aux candidats portant les couleurs du dauphin de Joseph Kabila et que l'on connaisse dès lors la nouvelle « majorité ». Celle-ci se compose désormais de l'union des partis du président sortant et du président déclaré, auxquels s'ajoute le parti de Vital Kahmere, lequel s'était désisté contre la promesse du poste de Premier ministre.

Cette union obtiendrait 340 sièges à l'Assemblée nationale sur un total de 500, soit plus des 3/5èmes, assez pour réviser la Constitution. Le poste de Premier ministre devrait échoir au parti de Joseph Kabila, sans doute une personnalité éminente de la province du Katanga, tandis que M. Kamhere se verrait finalement offrir un rôle institutionnel. Surtout, le parti du dauphin obtiendrait la majorité des sièges au Sénat. Or, Joseph Kabila devient sénateur en tant qu'ancien chef de l'État et a donc la voie libre pour en devenir le Président et accéder ainsi au poste le plus important après celui de Président de la République, celui qui assure l'intérim en cas de « vacance » du poste présidentiel.

Dès lors, plusieurs options sont possibles :

- Si Martin Fayulu, réel vainqueur présumé qui a contesté le résultat devant la Cour constitutionnelle, obtient l'invalidation des résultats, le président Kabila restera au Palais présidentiel comme il l'a fait depuis deux ans pour cause de « vacance » du poste.
- Si la Cour constitutionnelle confirme les rumeurs selon lesquelles le Président déclaré, Felix Tshiskedi, a falsifié son diplôme obtenu en Belgique et constate un « empêchement définitif », Joseph Kabila pourrait retourner au Palais présidentiel en tant que Président du Sénat jusqu'à la tenue de nouvelles élections.
- À moins que la Cour, acquise à Joseph Kabila, n'en fasse un motif d'annulation du scrutin, auquel cas le Palais présidentiel ne changera pas d'occupant.
- Quoi qu'il en soit, la majorité des deux chambres du Parlement sera de nouveau conforme à la majorité présidentielle, renforçant les assises du parti du joseph Kabila.

Quoi qu'il en soit, la majorité des deux chambres du Parlement sera de nouveau conforme à la majorité présidentielle, renforçant les assises du parti du joseph Kabila

La communauté internationale, au-delà de réserves, voire de critiques, se gardera certainement de dénoncer l'affaire, par peur de marginaliser plus encore la RDC et d'ouvrir ainsi la voie aux alliances avec la Chine et la Russie, dont l'intérêt pour le pays se fait grandissant ; par peur aussi de nourrir l'instabilité politique et des violences post électorales. Reste à savoir ce que le peuple fera de la nouvelle de cet arrangement.